fédération française de canoë-kayak

canoë-kayak information

N° 93 - AVRIL 2002

ÉDITO

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue les 9 et 10 mars à Palavas les Flots dans une ambiance estivale à laquelle nous ne sommes guère habitués en cette période de l'année. L'accueil dès le vendredi, les pieds dans le sable chaud, la qualité des sites d'hébergement ainsi que les conditions d'accueil exceptionnelles au château d'eau ont largement contribué à instaurer un climat convivial propice à la bonne humeur. Celle-ci s'est manifestée à travers les différents débats qui ont animé l'assemblée ainsi que par une ambiance chaleureuse tout au long de la soirée du samedi.

Alternant les moments de convivialité avec les moments d'émotion, cette soirée a permis d'honorer bon nombre d'acteurs de notre fédération, les uns pour leurs actes ou leur engagement et les autres pour leurs résultats sportifs.

L'hommage rendu au Bataillon de Joinville a permis à quelques "anciens" de se rappeler quelques bons souvenirs et surtout de souligner le rôle important joué par cette structure pour notre fédération.

Une émotion particulière a envahi l'assistance lorsque Jean-Michel MOREL a souhaité remercier lui-même Arnaud TOUZET et Pierre-Christophe COLIN qui lui ont sauvé la vie lors d'une descente de rivière contrariée par la présence d'un arbre dont ce n'était pas la place.

Que tous les acteurs de l'organisation de ce week-end emmenés par Yvon CARLUER et son équipe soient remerciés pour leur contribution.

Le Président

UN PRATIQUANT - UN TITRE

Après avoir adopté lors de l'Assemblée générale 2000 le principe de la délivrance obligatoire d'un titre par pratiquant dans toutes les structures fédérales affiliées ou associées, l'Assemblée générale 2001 a entériné les propositions définissant la nature des titres qui devront être délivrés à partir du 1er septembre 2002.

Ces propositions sont issues d'une large concertation instaurée parallèlement à une phase d'expérimentation qui en a démontré la faisabilité et surtout la pertinence.

Les OBJECTIFS visés par cette nouvelle démarche sont de plusieurs natures.

- Etre capables de RECENSER l'ensemble des pratiquants selon les types d'activités proposés dans nos structures. La connaissance de ces chiffres qui nous a toujours fait défaut aura pour effets :
  - de connaître la réalité et de pouvoir la diffuser aux différentes instances ;
  - d'accroître notre niveau de crédibilité auprès des institutions, du mouvement sportif, de nos partenaires et des médias ;
  - d'apporter des éléments pertinents pour l'attribution des labels et lors de l'élaboration des conventions d'objectifs avec les collectivités.

- Mieux se POSITIONNER auprès des différents ministères et services de l'Etat comme :
  - acteurs du développement durable de l'activité canoë-kayak sur le territoire ;
  - acteurs de la protection de l'environnement et donc comme interlocuteur privilégié pour répondre à notre mission de service public.

- Donner du canoë-kayak l'image d'une activité en pleine croissance qui captive un public nombreux et diversifié et contribue ainsi à des objectifs sportifs et éducatifs mais aussi économiques, touristiques et de loisir.

(...) suite page 6

SOMMAIRE

EDITO ..... page 1
Calendrier ..... page 2
Infos Actualités ..... page 3
Vie des Structures ..... pages 4 à 6
Vie Associative ..... pages 7 à 8
Infos Commissions ..... page 9
Commission médicale ..... pages 10 à 11
Haut-niveau ..... pages 12 à 13
Club France ..... page 14
Bourg Saint Maurice 2002 ..... page 15
1000 pagaies EDF ..... page 16

CHAMPIONNAT DU MONDE BOURG SAINT MAURICE

20-25 AOUT 2002

Championnats du Monde
CANOË-KAYAK 2002
BOURG SAINT MAURICE - LES ARCS

Rendez-vous pages 14 et 15

Illustration : Alain BAR

DERNIÈRE MINUTE : ACCIDENT MORTEL EN K2 MER

Un dramatique accident s'est produit le samedi 3 avril à Saint-Valéry dans la Baie de Somme.
"Lors d'une randonnée en mer accompagnée, organisée par le club du Quesnoy Loisirs, canoë-kayak à 'entrée du chenal, un kayak biplace a percuté un poteau balise et s'est semble t-il renversé. Le premier occupant du kayak qui faisait partie d'un groupe de touristes parisiens a pu rapidement remonter à la surface et sortie de l'eau. Choqué, il a été conduit à l'hôpital.
En revanche, sa co-équipière âgée d'une vingtaine d'années n'a pas pu se dégager. Malgré d'importants secours auxquels ont participé les moniteurs qui encadraient la sortie en mer, ce n'est qu'au bout d'une heure et demi de recherches que son corps a été retrouvé, coincé autour du câble qui retenait le poteau, l'important courant et la marée descendante ne facilitant pas les recherches".
C'est le premier accident mortel que ce club de la Baie des Phoques rencontre malgré des milliers de sorties dans la baie. Il est important de noter que tous les pagayeurs étaient munis d'une Carte Découverte et équipé de matériel adapté.
Afin d'appréhender au mieux les causes et les circonstances de cet évènement tragique, un rapport d'expertise va être réalisé par la direction technique et remis au Conseil National de la Protection des Usagers.
A l'approche des vacances, plus que jamais il convient d'être prudent. Pour en savoir plus, reportez-vous au CKI spécial sécurité de juin 2001 (n=° 89).

OFFRE D'EMPLOI

Le bureau d'études HYDROSTADIUM S.A., filiale d'EDF, concepteur de parcours d'eau vive, recherche dans le cadre de son développement pour le 01 août 2002 :

Un ingénieur Génie Civil
- Option hydraulique souhaitée
- Pratique de la DAO
- Anglais lu, parlé, écrit – d'autres langues appréciées
- Permis B
- Temps aménagé possible

Information sur l'activité : www.hydrostadium.com

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre manuscrite) à : HYDROSTADIUM - 10 avenue Zanaroli - 74600 SEYNOD

AGENDA DU PRESIDENT

Janvier 2002		
9	Siège	Rencontre avec le président de la commission nationale de course en ligne, Jean-Louis OYON, et le DTN
9	Paris	Cérémonie des vœux de Madame la Ministre de la Jeunesse et des Sports
10	Paris	Cérémonie des vœux du Conseil Régional d'Ile de France
15	CNOSF	Commission FNDS
16	CNOSF	Conseil d'Aménagement et de Développement du Territoire (CADT)
17	Conseil Régional	Réunion avec le Directeur des Sports du MJS : dossier Vaires sur Marne
22	Ministère	Conseil National des Espaces, Sites et Itinéraires de nature (CNESI)
22	Conseil Régional	Point presse – Présentation du projet Vaires sur Marne
23	CNOSF	Réunion Sport Entreprise - Déjeuner commission FNDS - Conseil d'administration du CNOSF
23	Paris	Soirée du Sport Français
24	Ministère	Commission nationale du FNDS
24	Siège	Bureau Exécutif
25	Siège	Rencontre avec le président de la commission nationale de descente, Yannick LEBORGNE, et le DTN
25	Siège	Groupe de travail « Adhésion »
26	Nogent sur Marne	Conseil Fédéral
29	Paris	Préparation de la rencontre avec EDF
30	Chambéry	Bureau et conseil d'administration Bourg Saint Maurice 2002
Février 2002		
6	CNOSF	CADT
7	Paris	Rencontre avec EDF : point sur le partenariat
8	Siège	Présentation du projet D'une Pagaie A L'autre (DPAL)
8	Siège	Bureau Exécutif
21	Joinville le Pont	Rencontre avec « France Sport »
22	Siège	Réunion avec la MAIF
23	Lochrist	Cérémonie de départ à la retraite de Jean-Pierre LAFFONT
28	Brest	Présentation du projet du centre d'entraînement mer : Voile – Aviron – Canoë-kayak
Mars 2002		
1	Siège	Conseil National de la Protection des Usagers (CNPU)
1	Siège	Bureau Exécutif
2	Marseille	Signature de la convention d'objectif avec le Conseil Régional
2	Lannion	Soirée des athlètes
3	Lannion	Nationale 1 de Slalom
6	Ministère	Réunion de la CNESI
6	CNOSF	CADT
8 au 10	Palavas-les-Flots	Assemblée Générale FFCK
12	Lannion	Accueil du Maire de Ste Suzanne (La Réunion) accompagné de la Présidente du comité régional : projet de stade d'eau vive à La Réunion
13	Ministère	Rencontre avec Marie-Georges BUFFET, Ministre de la Jeunesse et des Sports, et le DTN
15	CNOSF	Conseil Interfédéral des Sports Nautiques (CISN)
17	Guadeloupe	Championnat régional de course en mer
18	Guadeloupe	Rencontre avec la mairie du Moule : préparation de l'assemblée générale
19	Pointe-à-Pitre	Rencontre avec élu et Directeur de l'OMS : projet de pôle outre-mer – développement du club local
21	Le Moule	Assemblée générale constitutive du comité d'organisation des championnats du monde de wave-ski
28	Siège	Bureau Exécutif

CALENDRIER

27 – 28 avril 2002
Course en Ligne
Régate Internationale - Boulogne sur Mer - Liane - Nord Pas de Calais
Kayak Polo
Journée Championnat de France N1 - Agen - Aquitaine
Journée Championnat de France N1 - Lochrist - Bretagne
Marathon
Sélection Championnat de France N1 - Brest - Bretagne

28 avril 2002
Kayak Polo
Journée Championnat France Féminin - Montigny en Gohelle - Nord Pas de Calais

28 – 29 avril 2002
Freestyle
Rodéo Freestyle de Vichy - Vichy - Allier - Auvergne

01 – 06 mai 2002
Slalom
Sélection Equipe de France Senior - Bourg St Maurice - Isère - Rhône Alpes

04 – 05 mai 2002
Marathon
Sélection Championnat de France N1 - Isigny le Buat - Normandie

05 mai 2002
Kayak Polo
Journée N2 - zone B - Agen - Aquitaine
Journée N2 - zone B - Sucé sur Erdre - Pays de Loire
Journée N2 - zone A - St Omer - Nord Pas de Calais

08 mai – 09 mai 2002
Course en Ligne
Championnat Interrégional Vitesse - Le Creusot - Lac de Torcy - Bourgogne
Championnat Interrégional Vitesse - Mantes la Jolie - Ile de France
Championnat Interrégional Vitesse - Lorient - Bretagne
Descente
Sélection Championnat de France N1 - Treignac - Vézère - Limousin

11 – 12 mai 2002
Marathon
Sélection Championnat de France N1 - Deshaies - Guadeloupe
Randonnée / Loisirs
Fête du Nautisme - 1000 Pagaies EDF

18 – 19 mai 2002
Marathon
Sélection Championnat de France N1 - Equihen Plage - Mer du Nord - Nord Pas de Calais
Wave Ski
Sélection Championnat de France N1 - Lacanau-Coutras - Aquitaine

18 – 20 mai 2002
Descente
Nage en Eau Vive multiactivités - Raid Dauphin - Briancon - Durance - Alpes Provence
Freestyle – Wave Ski
Constest Freestyle Wave Ski - Lacanau-Coutras - Aquitaine
Kayak Polo
31ème Coupe d'Allemagne - Essen - Allemagne
Haute Rivière
Rencontre du Lesponnes - Haute Rivière - Bagnères de Bigorre - Adour de Lesponnes - Midi Pyrénées

19 mai 2002
Descente
Championnat de France des Clubs - Gap - Drac - Alpes Provence
Marathon
Sélection Championnat de France N1 - Marathon de Palavas - Palavas les Flots - Méditerranée - Languedoc Roussillon

20 mai 2002
Descente
Sélection Championnat de France N1 - Gap - Drac - Alpes Provence

25 – 26 mai 2002
Course en Ligne
Grand prix 200 Mètres - Valenciennes - Etang du vignoble - Nord Pas de Calais
Kayak Polo
Journée Championnat de France N1 - Acigné - Bretagne
Journée Championnat de France N1 - St Omer - Nord Pas de Calais
Randonnée Loisirs
Rallye du Loing - Souppes/Loing à Nemours - Loing - Ile de France

26 mai 2002
Kayak Polo
Journée N2 - Chelles/Tarbes ou Pont d'Ouilly -
Journée Championnat France Féminin - à déterminer - Picardie

27 - 30 mai 2002
Slalom/Course en Ligne/Kayak Polo
Championnat de France UNSS - Lannion - Bretagne

01 – 02 juin 2002
Course en Ligne
Championnat de France N1 - Vaires sur Marne - Bassin de Champfleury - Ile de France
Kayak Polo
Championnat de France Cadets - Tarbes - Lac de Soues - Midi Pyrénées
Slalom
Sélection N2 - Albi - Saut de Sabo - Midi Pyrénées
Sélection N2 - Huningue - Parc des Eaux Vives - Alsace

07 - 09 juin 2002
Course en Ligne
Course internationale - Snagov - Roumanie

08 – 09 juin 2002
Course en Ligne
Sélective Interrégionale Vitesse - Mulhouse - Canal de Huningue - Alsace
Sélective Interrégionale Vitesse - Boulogne sur Mer - Liane - Nord Pas de Calais
Sélective Interrégionale Vitesse - Bordeaux - Bordeaux Lac - Aquitaine
Kayak Polo
Finale Championnat N1 et Féminin - Thury Harcourt - Traspy - Normandie
Finales N2 et N3 - Thury Harcourt - Traspy - Normandie
Marathon
Sélection Championnat de France N1 - Stella Plage - Mer du Nord - Nord Pas de Calais
Sélection Championnat de France N1 - Marathon de Marseille - Marseille - Rade - Alpes Provence
Multi Activités
Masters Canoë Kayak - Randonnée Salom Descente - Millau - Parc Eaux Vives - Dourbie - Midi Pyrénées
Randonnée / Loisirs
24 Heures du SEV Lochrist - Ouest France - Lochrist - Bretagne
Slalom
Sélection Championnat de France N1 - L'Argentière la Bessée - Durance - Alpes Provence

09 juin 2002
Marathon
Sélection Championnat de France N1 - Belz Erdeven - Atlantique - Bretagne

RESTRICTION DE NAVIGATION SUR L'ARDECHE

La navigation est interdite sur l'Ardèche sur la section comprise **entre Pont d'Aubenas et le stade de Saint Privat** (arrêté n°20016158).

Des restrictions à la navigation qui sont consécutives à la construction d'un nouveau pont sur l'Ardèche en aval d'Aubenas nécessitant la construction d'un ouvrage provisoire très dangereux.
Un fléchage très précis indique depuis Pont d'Aubenas le point d'embarquement en aval au stade de Saint Privat (rive gauche).

QUOI DE NEUF SUR LE WEB

Des comités régionaux déjà en ligne !
Dans le cadre du projet site Internet type (voir CKI n°87), chaque comité régional de canoë-kayak a reçu, au début du mois de janvier, un « pack » composé :

- d'un CD Rom comprenant une structure de site Internet afin de réaliser en toute simplicité et rapidité son propre site personnalisé et hébergé gracieusement par la FFCK,
- d'un document de travail présentant la charte graphique ainsi que quelques conseils d'utilisation.

Nous fêtons la mise en ligne des 4 premiers sites Internet réalisés autour de cette charte graphique commune. Ces sites sont consultables aux adresses suivantes mais également en utilisant le lien créé à partir de la rubrique « Où pratiquer ? » du site Internet fédéral (le lien apparaissant dans les coordonnées du comité régional)
- comité régional Nord Pas de Calais : *www.crck.org/nordpasdecalais*
- comité régional Bourgogne : *www.crck.org/bourgogne*
- comité régional Alsace : *www.crck.org/alsace*
- comité régional Pays de la Loire : *www.crck.org/paysdelaloire*

D'autres comités régionaux préparent également leur nouveau site Internet. Pour l'instant, c'est le cas des comités régionaux d'Aquitaine et de Franche-Comté.

Lancement de e-ffcanoe
La Fédération Française de Canoë-Kayak a lancé le 08 mars dernier. Le premier numéro de la lettre « e-ffcanoe », la lettre électronique du site Internet www.ffcanoe.asso.fr.

« e-ffcanoe » a pour but de tenir régulièrement informés ses abonnés des mises à jours effectuées dans les différentes rubriques d'activités ou de services du site de la FFCK.
Cette lettre fait suite aux lettres électroniques déjà envoyées précédemment par les webmasters des activités slalom, descente et course en ligne.
Comment s'inscrire ?
En remplissant un bulletin d'adhésion disponible sur www.ffcanoe.asso.fr dans la rubrique "Actualités".

Rubrique "ADHERER"
La rubrique adhésion indépendante permet désormais de télécharger au format PDF:
- l'imprimé détailllant les garanties de l'assurance complémentaire "IA Sport +" proposée par la MAIF.
- un formulaire d'adhésion individuelle

Fréquentation
Le site Internet fédéral est de plus en plus consulté. En mars 2002, le nombre de visites a dépassé le cap des 20 000 et le nombre de pages vues, celui des 350 000.

VICTIME OU TÉMOIN D'UNE MALTRAITANCE, L'INAVEN PEUT VOUS AIDER

L'Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation a crée un numéro d'appel national : 0810 09 86 09 (prix d'un appel local).

L'INAVEM regroupe 150 associations d'aide aux victimes, présentes sur tout le territoire et dont les services sont gratuits. Elles ont pour objectifs d'accueillir et d'informer les victimes et leurs proches sur leurs droits, de les accompagner dans leurs démarches, et leur apporter un soutien psychologique à tous les stades de la procédure pénale.

LA JOURNEE MONDIALE DU CANOE KAYAK

"Keep water clean"

La fédération internationale de canoë (International Canoë Fédération) initie pour la première fois la journée mondiale du canoë-kayak le 5 juin 2002 couplée avec la journée mondiale de l'environnement.

Au travers de cette journée, la fédération internationale souhaite véhiculer un message symbolique, environnemental et sportif : "Keep water clean" (gardons l'eau propre).

Des manifestations pourront être organisées à cette occasion afin de faire découvrir nos activités nautiques au grand public et ainsi faire savoir notre attachement au respect de l'environnement.

Cette journée mondiale est vouée à être reconduite chaque année à la même date.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE, LA FRANCAISE DES JEUX S'ENGAGE

FONDATION D'ENTREPRISE
FRANÇAISE DES JEUX

La Française des Jeux, tout comme sa fondation, s'est engagée sur divers fronts en ce début d'année pour défendre les valeurs du sport. Le soutien à l'opération "Et toi, le dopage ? ", qui vise à toucher les jeunes scolaires, anticipe le combat que mène La Française des Jeux pour un sport propre.
Et toi, le dopage ? La question vaut assurément la peine d'être posée, surtout aux jeunes. Le Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage (CPLD) et son président, Michel Boyon, l'ont bien compris. A tel point qu'ils viennent de lancer, en lien avec la Fondation d'Entreprise La Française des Jeux et avec l'aide de la Communauté européenne une vaste opération de prévention qui a pour thème "sport, éthique et dopage" et pour question générique et directe, celle qui justement doit susciter bien des réflexions. Les jeunes des sections sportives scolaires et les étudiants en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) seront touchés par cette démarche, à partir de cette année et durant les trois années suivantes.

La fondation d'entreprise s'implique donc avec passion au cœur de cette action. C'est avec fierté que nous nous associons à ce projet, affirme François Jonchère, président de la fondation. *"Il y a une forte communauté de valeur et d'objectif entre le sport et le monde du jeu : notamment le respect de la régie et de l'égalité des chances."* Or pour qu'il y ait égalité, il faut parler d'équité et donc bannir le dopage. D'où l'importance du dialogue qui peut s'instaurer avec ces jeunes scolaires. *"Ils sont dans le début d'une filière et ils peuvent commencer à être tentés… Le dopage, le cannabis… On sait à quel point le sport est un observatoire de la société. Là, ce sont nos enfants qu'on fabrique. Quel message leur envoie-t-on : d'espoir, de courage ou de laisser faire ? Le danger est là s'il y a démission des adultes qui les entourent, quelle société préparera-t-on pour demain ?"* D'où l'implication de La Française des jeux, qui ne se limite pas à financer à 95 % le FNDS (fond national de développement du sport) avec un apport de près de 200 millions d'euros en 2001. Comme dans le monde du sport, dans cette entreprise qui propose les jeux on aime parler *"de victoires, de chance, de hasard"*, mais sans oublier, comme le rappelle Michel Friess, de penser en terme de *"transparence, de régularité et d'honnêteté."* Ces principes représentent ce qu'on appelle une belle *"valeur ajoutée"*.

D'après Franc-Jeu, la lettre de la Fondation d'entreprise la Française des Jeux.

STATISTIQUES FEDERALES

La répartition des titres fédéraux (Cartes Canoë Plus, Cartes Découverte) et passeports Pagaies Couleurs, des passeports régionaux au 1er avril 2002 vous est présentée ci-dessous.

Comité régional	Cartes Canoë Plus au 1er avril 2001	Cartes Canoë Plus au 1er avril 2002	Progression en %	Cartes Découverte 1 jour	Cartes Découverte 7 jours	Passeports Pagaies Couleurs	TOTAL
1 Alpes Provence	723	722	99.86	100	80	97	999
2 Alsace	849	839	98.82	1640	0	145	2624
3 Aquitaine	1605	1589	99.00	340	0	184	2113
4 Pays de Loire	1990	2046	102.81	160	0	352	2558
5 Auvergne	458	438	95.63	160	0	10	608
6 Bourgogne	963	959	99.58	400	40	125	1524
7 Bretagne	3088	3119	101.00	1260	20	396	4795
8 Centre	1200	1203	100.25	300	20	155	1678
9 Champagne Ardenne	727	713	98.07	260	60	81	1114
10 Côte d'Azur	857	1062	123.92	360	60	50	1532
12 Nord Pas de Calais	1132	1134	100.18	980	20	210	2344
13 Franche Comté	708	639	90.25	20	0	110	769
14 Ile de France	2128	2059	96.76	880	0	475	3414
15 Languedoc Rouss.	662	660	99.70	220	0	243	1123
16 Limousin	386	364	94.30	20	0	0	384
17 Lorraine	970	959	98.87	920	0	130	2009
18 Rhône Alpes	1611	1677	104.10	320	40	197	2234
19 Midi Pyrénées	949	928	97.79	700	0	115	1743
20 Normandie	1360	1438	105.74	320	0	15	1773
21 Picardie	669	720	107.62	240	0	125	1085
22 Poitou Charentes	903	917	101.55	200	0	160	1277
25 Réunion	197	228	115.74	840	280	65	1413
26 Corse	41	51	124.39	40	0	0	91
27 Guadeloupe	213	243	114.08	0	20	67	330
28 Martinique	71	1	1.41	0	0	0	1
29 Guyane & Pirogue	299	271	90.64	200	40	80	591
30 ST Pierre et Miquelon	0	0	0.00	0	0	0	0
31 Mayotte	0	0	0.00	0	0	0	0
32 Nelle Calédonie	0	0	0.00	0	0	0	0
33 Polynésie	0	0	0.00	0	0	0	0
34 Wallis et Futuna	0	66	0.00	0	0	0	66
99 Adhérents FFCK	16	22	137.50	0	0	0	22
TOTAL	**24775**	**25067**	**101.18**	**10880**	**680**	**3587**	**40214**

DES ERREURS DE SAISIE PREJUDICIABLES

Depuis 1995 la Fédération française de canoë kayak a mis en place une base de données accessible par Minitel ou Internet. Celle-ci permet à chaque structure de délivrer des titres d'adhésion, de renseigner les coordonnées de son siège social et de sa base d'accueil, de demander un label….

L'extraction de ces données permet de renseigner les rubriques coordonnées dans les éditions de la fédération (le Guide Canoë Plus, le Guide Découverte, le Guide Club et le site Internet…)

La pertinence de nos documents repose sur la qualité des informations renseignées par chacun d'entre nous.

Pourtant depuis quelques mois, le service adhésion de la fédération rencontre de grandes difficultés dans le suivi de la base de données.

En effet, un nombre croissant de structures négligent la qualité dans la saisie des informations et se tournent vers le siège fédéral pour corriger les erreurs de saisie. Nous constatons également que dans la majorité des cas, la base de donnée est renseignée par une personne qui ne dispose pas du Guide Club 2002. Or dans celui-ci, un mode d'emploi est disponible.

Voici quelques rappels ou recommandations pour répondre aux questions les plus fréquemment posées.

Lorsque vous complétez les coordonnées de votre structure sur Intranet ou sur Minitel vous devez enregistrer systématiquement :

- toutes les adresses en majuscules,
- les numéros de téléphones sur 10 caractères avec un espace tous les 2 caractères,
- pour la base d'accueil mettre l'adresse complète et non « idem »,
- votre adresse e-mail et votre site Internet si vous en avez un (la mise à jour en ligne des sites, avec le site FFCK, est effectuée une fois par mois par le webmaster).

Concernant vos adhérents :

- ne pas donner un nouveau numéro de Carte Canoë Plus à un ancien adhérent, le numéro de carte reste toujours identique (même s'il s'agit d'une mutation ou d'inactivité),
- le duplicata de Carte Canoë Plus est validé directement par le club,
- l'imprimé de déclarations d'accident (imprimé rose) doit être transmis directement, par le club, à la délégation départementale MAIF dont il dépend.

Afin de faciliter le traitement du courrier, nous vous remercions de bien vouloir indiquer impérativement les références de votre club ou de vos adhérents sur les documents ou les E-mails que vous nous transmettez.

Merci de votre compréhension et de votre vigilance.

PRODUITS BOUTIQUE

Rupture des pin's Pagaies Couleurs jaunes à la « Boutique FFCK », les nouveaux seront disponibles début mai

Avec une vente de plus de 17000 passeports Pagaies Couleurs en 2001, 986 délivrances de Pagaies Jaunes ont été enregistrées pour la même année (pour 417 Pagaies Blanches, 366 Pagaies Vertes, 264 Pagaies Bleues, 70 Pagaies Rouges et 38 Pagaies Noires). Cet écart entre les différentes couleurs de pagaies a entraîné un important différentiel de stock des pin's et autocollants Pagaies Couleurs vendus à la « Boutique FFCK » et une rupture totale de stock de la couleur jaune. Il a fallu alors attendre les décisions d'évolution concernant Pagaies Couleurs pour pouvoir réaliser le réassort de cette couleur. Cela a entraîné un retard dans la commande auprès du fournisseur et la Boutique s'excuse auprès des clubs et de tous les adhérents de la gêne occasionnée. Les pins et autocollants devraient être livrés à la Boutique à la fin du mois d'avril.

GUIDE DECOUVERTE 2002

Le Guide Découverte 2002 est paru. Destiné au grand public, il comprend la liste de structures labellisées (club FFCK, Point Canoë Nature et Point Kayak Mer), la liste des Espaces Eau Vive et des comités régionaux, ainsi que des conseils pratiques.

Le Guide Découverte 2002 est diffusé via Canoë Kayak Magazine, les magasins Canoë Plus, les Espaces Eau Vive. Il est téléchargeable dans la rubrique "Pratique" du site Internet fédéral.

Un exemplaire est joint à ce CKI. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles.

PROMOTION DES LABELS CLUBS FFCK ET POINT CANOE NATURE EN 2002

Comme chaque année, la FFCK mène un certain nombre d'actions pour promouvoir les structures qui ont obtenu un ou plusieurs labels.

La promotion se décompose en deux grandes familles, le Pack promotion adressé à chaque structure et les actions de communication dirigées vers le grand public et les partenaires institutionnels.

Le Pack promotion 2002 comprend des outils spécifiques à chaque label :

- un panneau correspondant à chaque type de label pour les structures nouvellement labellisées, un drapeau FFCK pour chaque structure (identique à celui de l'année 2001), une série d'autocollants rappelant les labels…)

A cela s'ajouteront d'autres outils communs à toutes les structures labellisées.

Les actions de communication 2002 concernent :

- la diffusion du Guide Découverte.
- l'envoi par la FFCK d'un courrier aux collectivités les informant du niveau de label obtenu par les structures
- la promotion générale auprès des institutions du tourisme et à l'occasion d'opérations spécifiques (salons, 1000 pagaies EDF…)

NAUTISME EN REGION CENTRE

Rencontre d'un potentiel et d'une volonté

Bref rappel historique - Avec 30 000 hectares de plan d'eau et 2 500 km de voies navigables, la région Centre dispose d'un potentiel nautique très enviable. Forts de ce constat, les comités régionaux nautiques, sous l'impulsion du Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak, se sont regroupés en un conseil au sein du CROS Centre afin de réfléchir sur un développement concerté de leurs activités nautiques. Nés de ce regroupement, le Schéma Nautique Régional, puis sa déclinaison opérationnelle, le Plan Nautique, ont permis de disposer d'un outil de développement rationnel et ambitieux.

La création d'une association, Nautisme en région Centre, en mars 2000 et la constitution d'une équipe technique formée par les personnes ressources des ligues et comités régionaux nautiques ont permis d'élaborer un programme d'actions à moyen terme et la mise en place de premières actions.

De la réflexion à l'action

L'embauche d'un directeur chargé de la mise en œuvre de ce programme, en décembre 2001, est une étape-charnière à partir de laquelle le Plan Nautique doit se concrétiser rapidement. Pour 2002-2003, elle se traduit par :

1- La mise en chantier d'un calendrier de formations nautiques.
2- Un panneau d'informations sur la réglementation dans les différentes disciplines nautiques
3- La réflexion sur les pratiques nautiques en région Centre et les aspects touristiques.
4- Des événements comme la Fête du Nautisme qui se déroule à Briare sur le fameux Pont Canal et les Journées Loire, doivent permettre de doter la région d'une image fortement sportive et nautique. Les journées Loire réalisées dans le cadre du classement récent de la Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO auront pour appui une quinzaine de clubs nautiques (canoë, voile, aviron...).

Plus généralement, Nautisme en région Centre doit devenir une structure d'accompagnement, voire d'expertise de divers projets d'aménagement. Des fiches de projets vont être réalisées pour recenser et décrire dans le détail les projets inventoriés dans le Schéma Nautique.

Benoît RAZIMBAUD,
Conseiller Technique Régional
Coordonnateur Centre

(suite de la page 1)

UN PRATIQUANT - UN TITRE

LES TITRES FÉDÉRAUX

La nature des titres qui ont été validés répond en premier lieu aux modalités de participation à la vie d'une fédération définies dans le décret d'application de la loi sur le Sport relatif aux futurs statuts fédéraux.

Ce décret distingue :

La LICENCE qui marque l'adhésion volontaire aux statuts et règlements intérieurs et confère à son titulaire le droit de participer au fonctionnement et aux activités de la fédération pour la durée de la saison sportive.

Les TITRES DE PARTICIPATION qui permettent à des personnes, non titulaires de la licence, de participer à certaines activités fédérales définies par le règlement intérieur. Ces titres peuvent donner lieu à la perception d'un droit comprenant l'assurance et fixé par l'assemblée générale.

A partir du 1er Septembre nous disposerons donc de 3 titres :

- une licence

C'est la "Carte Canoë Plus", inchangée, que nous délivrerons à toute personne pour une pratique permanente quelle qu'en soit la forme. Chaque Carte Canoë Plus représentera une voix pour toutes les décisions prises par les assemblées générales. Validité 1 an.

- deux titres de participation

- un "Pass Canoë délivré dans un "Livret Evasion" comprenant le passeport Pagaies Couleurs et un guide pratique que nous délivrerons à toute personne pratiquant une activité encadrée, et donc à caractère éducatif, sous forme de stage. Validité 3 mois et 1 seule fois.
- une carte "découverte" que nous délivrerons à toute personne pratiquant une activité journalière occasionnelle. Validité 1 jour.

L'utilisation systématique de ces trois titres qui couvrent la quasi-totalité des formes de pratique proposées dans nos structures sera la condition essentielle de la réussite de notre démarche. Ne pas la mettre en œuvre signifierait pour une structure, pénaliser son comité départemental et son comité régional et se pénaliser elle-même par rupture de contrat avec la fédération et tout ce qui en décline.

Pour répondre aux attentes, nous avons proposé des tarifs adaptés ainsi qu'une plus grande souplesse de gestion et de mise en œuvre grâce à l'utilisation de la base de données fédérale. Nos règlements intérieurs de même que nos contrats de Membres Associés seront modifiés, permettant ainsi un contrôle et un suivi local pour les comités départementaux et régionaux dont le rôle sera fondamental. Un CKI Spécial sera édité pour faciliter la mise en œuvre.

Le Président
Christian HUNAUT

LES VOTES EN QUELQUES CHIFFRES

5 votes se sont déroulés lors de l'assemblée générale 2001. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Objet	Oui (%)	Nul et abstention (%)	Non (%)
Rapport du président	94	6	0
Rapport du trésorier	88,5	4	7,5
Budget	87	13	0
Plan Cadre de Développement	77	17,5	5,5
Titres fédéraux	64	21,5	14,5

« PROJET DE DEVELOPPEMENT 2002-2006 »

Lors de la dernière assemblée générale, les comités régionaux ont adopté les 5 orientations stratégiques et la démarche du projet de développement fédéral pour la période 2002-2006.

Ce quatrième plan est un projet d'envergure nationale qui en s'appuyant sur les projets précédents réaffirme les métiers, les valeurs et la mission de service public de la FFCK.
D'un point de vue politique, il doit positionner la fédération comme référent de la pratique générale du canoë kayak en France, être un outil structurant de dialogue avec notre environnement.

Voici la structure de ce projet :
Au niveau fédéral, 5 orientations stratégiques

1) Le développement qualitatif et quantitatif de nos structures.
   Structurer l'organisation sportive par la formation et l'emploi
2) L'animation de proximité : tous publics tous milieux.
   Faire du Sport un droit pour tous
3) Permettre à nos athlètes d'être leaders mondiaux.
   Assurer la place et le rayonnement de la France sur la scène internationale
4) Faire connaître nos actions notre image
5) Inscrire le sport dans une logique de structuration et de développement durable du territoire.
   Valoriser les espaces naturels et ruraux et en promouvoir un accès raisonné et
   15 priorités, déclinables et complémentaires entre les structures.

La pensée est donc globale, garantie d'une cohérence nationale.

L'innovation du prochain plan de développement réside dans la volonté de faire accéder l'ensemble des structures (comité régional, comité départemental, club) à cette démarche de projets (qui doit permettre aussi de structurer ces différents niveaux). Cette démarche doit favoriser l'émergence de défis (actions concrètes des plans de développement).

Etre en projet de développement, c'est affirmer ce que l'on vit au quotidien dans nos structures, c'est être dans une démarche de valorisation et de progrès. Cela permet aussi la mise en avant des initiatives locales dans leurs particularités ou leurs innovations.

Si les comités régionaux et certains comités départementaux se sont inscrits dans cette démarche lors des plans précédents, il est essentiel que l'ensemble des comités départementaux et clubs expriment leur dynamique associative. Ce sont leurs actions qui doivent alimenter la réflexion et les mises en place à venir.

Les propositions du groupe de travail :
- rédiger les 15 priorités fédérales,
- contacter l'ensemble des structures, et notamment les comités départementaux et les clubs, pour qu'ils communiquent sur leurs actions, leurs vécus (questionnaires, guides méthodologiques, accompagnement),
- redéfinir les rôles des structures.

Cendrine HOULLIER,
membre du Conseil fédéral

RELEVÉS DE DECISIONS : DU BUREAU EXECUTIF ET DU CONSEIL FÉDÉRAL

Relevé de décision du Bureau Exécutif du 08/02/2002 :

- *Clubs affiliés :*
  BEX/2002/0208-I.1.a. : Ecole de Voile d'Erquy (Bretagne) : sous réserve de modification des statuts.
  BEX/2002/0208-I.1.b. : Les Kayakistes et les Marcheurs de Dettwiller (Alsace) : sous réserve de modification des statuts.
- *Membres associés :*
  BEX/2002/0208-I.1.c. : Centre Nautique de Perros-Guirec (Bretagne)
  BEX/2002/0208-I.1.d. : Centre Nautique des Lacs (Lorraine)
- **BEX/2002/0208-II.2. :** *Validation des distinctions 2002 médailles et trophées* - Décision de la commission validée pour les 9 médailles et accord du Bureau Exécutif sur le tableau.
- **BEX/2002/0208-II.3. :** *Arrêté des comptes annuels de l'exercice 2001 clos au 31 décembre 2001* - Le Bureau Exécutif arrête les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2001.
- **BEX/2002/0208-II.4. :** *Demande de modification du logo fédéral par Michel JOMIN, Président du CRCK Ile de France* (Voir page 164 du Guide Club). Le Bureau Exécutif demande aux comités régionaux de respecter la charte graphique fédérale. Un courrier précisant ce point de vue sera envoyé au Comité Régional de Canoë-Kayak Ile de France.

Relevé de décisions du Bureau Exécutif du 01/03/2002 :

- *Clubs affiliés :*
  BEX/2002/0301-I.1.a. : Club nautique de Marcilly sur Seine (Champagne-Ardenne)
  BEX/2002/0301-I.1.b. : Puisaye - Forterre Canoë-Kayak (Bourgogne)
  BEX/2002/0301-I.1.c. : OMCCS du Gosier (Guadeloupe).
- **BEX/2002/0301-II.1. :** *Demande du club de Saint Laurent Blangy* - Application des règlements sportifs. Refus du remboursement de la Carte Canoë Plus au club de " La Deûle " et de la mutation au club de l'ASL Saint Laurent Blangy en cours de saison 2002. Un courrier sera envoyé au club par Patrice HAVY.
- **BEX/2002/0301-II.2. :** *Choix de la personne chargée du suivi du Championnat du Monde de Wave-Ski* - Décision du Bureau Exécutif : Le membre élu du Bureau Exécutif chargé du suivi du dossier des Championnats du Monde de Wave-Ski Guadeloupe 2003 est Vincent BLANCHET.
- **BEX/2002/0301-II.3. :** *Convention entre la FFCK et JED* - Le Bureau Exécutif souhaite résilier de principe la convention liant la FFCK et JED pour la revoir sur le fond compte tenu de l'évolution du contexte juridique des Sports de Nature. Chaque action demandée à JED doit faire l'objet d'un bon de commande comme tout autre engagement de dépense.
- **BEX/2002/0301-II.4. :** *Choix des priorités FFCK pour Bourg Saint Maurice 2002* - Pendant la manifestation : 1. Quantité et qualité de la diffusion TV – 2. Mise en place de relations publiques externes proches – 3. Renforcer la transversalité de nos disciplines au travers de l'animation des Championnats du Monde hors compétitions proprement dites – 4. Mise en place de relations publiques internes FFCK. Après la manifestation : 1. Avoir un stade d'eau vive régional avec une gestion de qualité – 2. Renforcer l'infrastructure d'accueil (base internationale).

Relevé de décisions du Bureau Exécutif du 28/03/2002 :

- *Clubs affiliés :*
  BEX/2002/0328-I.1.a. : Association La Chaloupe CK-SPRAID (Guadeloupe)
  BEX/2002/0328-I.1.b. : ORKAYAK (Corse)
  BEX/2002/0328-I.1.c. : Yacht-Club de Draveil (Ile de France)
  BEX/2002/0328-I.1.d. : MJC Evian les Bains (Rhône-Alpes)
  BEX/2002/0328-I.1.e. : Espace Loisirs Sportifs Hérouville (Normandie)
  BEX/2002/0328-I.1.f. : Association H2EAUX (Martinique)
- **BEX/2002/0328- II.1. :** *Participation de 2 bateaux français pour la Belgique* - Accord du Bureau Exécutif. Les athlètes concernés ne seront plus en liste MJS dès leur participation pour la Belgique et ne pourront plus prétendre à bénéficier des services d'un pôle, ni d'aides personnalisées.
- **BEX/2002/0328- II.3. :** *Concours visuel Canoë Plus* - Accord du Bureau Exécutif pour le lancement des trois titres (Carte Canoë Plus, Carte Découverte et Passeport Pagaie Couleur) avec une modification par olympiade.
- **BEX/2002/0328- II.4. :** *Candidature de la ville et du club Nivernais à l'organisation de la Coupe du Monde de Marathon 2004* - Accord du Bureau Exécutif. Pour une bonne équité fédérale, nous devons juger trois candidatures identiques, ensuite, on voit si on peut séparer.
- **BEX/2002/0328- II.5. :** *Affiche Lutte contre le Dopage* - Le règlement a été envoyé au MJS qui a fait quelques observations de forme. Les observations sont en cours d'intégration par le secrétariat du Président. Une fois le règlement mis à jour, il sera diffusé via le CKI avec des extraits du code de la santé publique et une affiche de sensibilisation à la lutte contre le dopage. Pour l'affiche, le Bureau Exécutif propose à la commission de Lutte contre le Dopage de préparer un texte plus spécifique à l'activité canoë-kayak et de collaborer avec le CPLD et le MJS sur le sujet pour bénéficier de leur expérience et de celles des autres fédérations (voir Parachutisme). Pour nous, la problématique essentielle est le cannabis.
- **BEX/2002/0328- II.6. :** *Réunion Prospective, Organisation et Concept Assemblée Générale* - Le Bureau Exécutif décide de fixer la date de cette réunion au vendredi 12 avril prochain de 15h00 à 17h00 au siège fédéral. Les membres du Bureau Exécutif qui seront présents à cette réunion sont Vincent HOHLER, Christian HUNAUT, Vincent BLANCHET, Éric POULHE et Patrick BERARD.
- **BEX/2002/0328- III.1. :** *Projet de développement de la pratique du Wake-Ski en Guadeloupe* - Projet déposé en dehors de la construction du budget 2002 et hors délai. Le contenu n'est pas convaincant sur le développement de l'activité en Guadeloupe. Reformaliser le projet après avoir pris contact avec le comité régional de canoë-kayak. Préciser le nom et la qualité ou le rôle des participants. En attente de disponibilités budgétaires éventuelles suite à la convention d'objectifs.
- **BEX/2002/0328- III.2. :** *Label Point Kayak Opale* - Extension du test en Bretagne au plan national. Arrêt du test breton. Présentation d'un bilan au Bureau Exécutif par le Comité Régional de Canoë-Kayak de Bretagne. Principe : les critères sont les mêmes que l'on soit Point Canoë Nature ou Point Kayak Mer juste à la fin de l'évaluation le choix de l'un ou l'autre avec une visualisation différente. Reste à étudier la possibilité d'ajouter le nom de la côte ou du pays. Déposer à l'INPI. PKM avec logo.

Relevé de décision du Conseil Fédéral du 26/01/2002 :

- **CFD/2002/0126-1 :** *Interventions du président fédéral* - Le président propose le nom et les missions de deux nouveaux représentants : Accord du Conseil Fédéral à l'unanimité : Vincent BLANCHET représente le président au sein de l'UCPA et Hervé MARTINEAU représente le président au sein du CNOSF dans les commissions équipements, sport de nature et auprès des AIRES et VNF.
- **CFD/2002/0126-2 :** *Propositions FNDS de la commission FNDS nationale équipement du 24 janvier :* Bourg St Andéol (150 kF), Vaulx-en-Velin (300 kF), Picquigny (3 MF) et Vaires sur Marne (20 MF).

- **CFD/2002/0126-3 :** *Vaires sur Marne :* Accord du Conseil Fédéral à l'unanimité pour étudier la possibilité de déplacer le siège fédéral à Vaires sur Marne. Correspondant du Conseil Fédéral sur ce dossier : Paul BLOUIN.
- **CFD/2002/0126-4 :** *Reconnaissance de haut niveau* - Création du groupe de suivi HN Marathon (automatique de part le règlement intérieur). Le Conseil Fédéral décide que le Marathon HN Inter sera géré comme une distance de la Course en Ligne par le Groupe de Suivi Olympique CeL (1 abstention, le reste pour). Création du groupe de suivi HN Kayak-polo (automatique de part le règlement intérieur).
- **CFD/2002/0126-5 :** *Politique équipement* - La rédaction et le suivi du schéma directeur des équipements de la FFCK est un projet fédéral à partir de 2002 à réaliser en liaison forte entre les commissions Sport Compétition, Sport Loisir Tourisme et Patrimoine Nautique dans le respect de la liberté et la continuité de la navigation (doctrine fédérale). Les équipements à dominante sportive seront pilotés par la commission sportive. Les équipements à dominante d'intérêt général seront pilotés par la commission Patrimoine Nautique. Les comités régionaux seront sollicités par les techniciens du secteur Patrimoine Nautique pour donner une vue globale. La cohérence de l'ensemble est assurée par un comité de pilotage composé par les présidents des commissions Sport Loisir Tourisme, Compétition, Patrimoine Nautique et les techniciens concernés.
- **CFD/2002/0126-6 :** *Règlement commun des compétitions* - Diffusion d'un projet pour avis des membres du Conseil Fédéral pour l'assemblée générale (samedi 9 mars 2002) puis nouvelle rédaction par la commission sportive en avril et diffusion aux membres du Conseil Fédéral avant la réunion de juin pour vote définitif.
- **CFD/2002/0126-7 :** *Médailles fédérales* - La commission Discipline / Distinction ne s'est pas encore réunie pour délibérer concernant les propositions de récipiendaires de la part des comités régionaux et du siège fédéral. Le Conseil Fédéral autorise les Bureau Exécutif à décider des récipiendaires 2002 sur proposition de la commission. Demande du Conseil Fédéral auprès de la commission de tenter de réaliser l'inventaire des médaillés de la FFCK par couleur de médaille et précision du demandeur, et de proposer une stratégie de récompense et de reconnaissance des élus et cadres de la fédération avec l'utilisation des distinctions fédérales. A proposer pour le prochain Conseil Fédéral.
- **CFD/2002/0126-8 :** *Approbation des membres des commissions de lutte contre le dopage : Commission lutte contre le dopage* 1ère instance (Président : Mr. Guy COURTAUD - Membres titulaires : Dr. Daniel KOECHLIN (Conseil Fédéral), Dr. Roland ICHE (médecin), Mr. Gaston FORGUES et Mr. Jack OUDIN - Membre suppléant : Mme Gilette TREGARO) et Commission lutte contre le dopage appel (Président : Mr. Bernard DUROURE - Membres titulaires : Dr. Jean-Paul ECLACHE, Mr. Richard BOLLIER, Mr. Pierre LACROIX et Mr. André THIEL - Membre suppléant : Mr. Frank ADISSON) (1 abstention, le reste pour) - Envoyer la liste des membres de ces commissions au Ministère de la Jeunesse et des Sports et au Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage.
- **CFD/2002/0126-9 :** *Note de frais 2002* - Présentation des deux notes de frais 2002, groupe et individuel, avec les montants des remboursements en Euros. Le montant de 0,26 € pour la note de frais individuelle correspond au barème forfaitaire que l'administration reconnaît comme étant déductible des impôts aux frais réels lors d'activités bénévoles (dans le cas du non-remboursement). Concernant l'instruction fiscale 5B-18-01 de la direction générale des impôts sur les frais de déplacement des bénévoles, un article dans CKI sur ce sujet sera réalisé par le secrétaire général. Le choix du tarif de remboursement groupe ou individuel doit être indiqué sur la convocation ou par celui qui convoque.
- **CFD/2002/0126-10 :** *Approbation des grandes masses budgétaires prévisionnelles 2002* - Pour avoir la meilleure visibilité possible des grandes masses budgétaires, nous devons organiser le Conseil Fédéral de début d'année 3 semaines avant l'assemblée générale 2002. Vote de confiance sur le projet des grandes masses proposé par le trésorier (1 abstention, le reste pour).
- **CFD/2002/0126-11 :** *Projet de développement 2002-2006* - Pour l'assemblée générale, rédaction de 5 orientations stratégiques (ORS), 15 objectifs prioritaires, principes de bilan, principes de rédaction des Projets de Développement et rôle des structures (siège national, comités régionaux, comités départementaux, clubs). Paul BLOUIN se retire du groupe de travail. Création des sous-groupes (Rédaction ORS : Antoine GŒTSCHY, Cendrine HOULLIER, Christian HUNAUT et Thierry NOEL-DUBUISSON. Bilan 1998-2002 / Bilan et suivi 2002-2006 : Sylvaine DELTOUR, Antoine GŒTSCHY, Vincent HOHLER, Cendrine HOULLIER et Christophe ROUFFET. Rôle des structures : Éric CANDELIER, Antoine GŒTSCHY, Patrice HAVY, Cendrine HOULLIER et Guy LYON).
- **CFD/2002/0126-12 :** *Point sur la politique internationale* - Réponse du Conseil Fédéral à Marcel VENOT concernant sa participation aux différents jurys des Championnats du Monde où il souhaite être présent : Accord du Conseil Fédéral concernant la participation de Marcel VENOT, mais sans prise en charge de ses frais par la fédération (Championnats du Monde de Descente à Valsesia du 31 mai au 2 juin 2002, Championnats du Monde juniors Slalom en Pologne du 9 au 11 août 2002, Championnats du Monde de Marathon en République Tchèque du 17 au 18 août 2002 et Championnats du Monde de Course en Ligne à Séville du 28 août au 1er septembre 2002). Pour les jurys des Championnats du Monde de Kayak-polo, Vincent BLANCHET sera présent. Pour les Championnats du Monde à Bourg Saint Maurice, Christian HUNAUT sera le représentant pour la France proposé par la Fédération Française de Canoë-Kayak. La Fédération Internationale de Canoë a accepté notre candidature pour la Coupe du Monde de Marathon en 2004. La France est également candidate pour les Championnats du Monde de Marathon en 2006. La Hongrie a déposé sa candidature pour l'organisation des Championnats du Monde en 2007.

Relevé de décisions du Conseil Fédéral du 09/03/2002 :

- **CFD/2002/0309-1 :** Questions écrites - Prise de connaissance des questions écrites. Répartition des questions auprès des différents membres du Conseil Fédéral pour y répondre lors des tables rondes du dimanche matin.
- **CFD/2002/0309-2 :** Compte-rendu de l'assemblée générale 2001 - Concernant le compte-rendu de l'assemblée générale 2001, nécessité de reprendre les réponses apportées aux comités régionaux pendant l'assemblée générale et les tables rondes.
- **CFD/2002/0309-3 :** Présentation du budget et des grandes masses pour 2002 par le trésorier fédéral - 1 abstention. 1 refus de vote. Vote positif sur l'ensemble des présents.

HANDIKAYAK EN LANGUEDOC ROUSSILLON

© Stéphane GOUDOU

Le comité régional de canoë kayak vient de signer une convention de partenariat avec le comité régional handisport. La signature de cette convention constitue une évolution intéressante de la politique de la commission régionale allant dans le sens d'une mise en commun de tous les moyens existants pour favoriser le développement de la pratique du canoë-kayak par les personnes handicapées.

Les objectifs de la commission régionale
La commission régionale, présidée par Gérard NOUYRIGAT, s'intéresse à toutes les formes de handicap, physique ou mental. Tout est question de volonté, de dialogue, et de respect de chacun.
L'objectif est de faciliter la pratique du canoë-kayak et trouver dans cette activité un moyen privilégié d'expression physique et d'intégration sociale.

Les actions de la commission
Former des cadres
6 cadres régionaux ont obtenu leur qualification Handikayak organisée conjointement avec la Fédération Française Handisport lors d'un stage organisé au centre de rééducation fonctionnelle de Cerbère (66) en 2001. Le résultat : une pédagogie adaptée, une écoute renforcée, la prise en compte de l'intégrité physique et mentale du pratiquant.
Rendre les manifestations sportives accessibles
Le meilleur moyen d'intégration est de rendre un maximum de manifestations accessibles à l'ensemble des pratiquants, (accès des plages, mises à disposition de dispositif mécanique de mise à l'eau ,…).
Dans ce cadre, les 8 et 9 juin, sera organisé le premier raid handikayak de l'Etang de Thau à Sète, parrainé par Gilles LELIEVRE (Club CK de Nîmes). L'épreuve se disputera en kayak de mer biplace et combinera orientation et course longue en kayak.

Adapter le matériel
Pour pratiquer dans de bonnes conditions, la personne handicapée peut avoir besoin d'une adaptation de son matériel : coque de maintien, aide à la préhension de la pagaie, calage des jambes…
Des actions ont déjà été réalisées par le centre de Cerbère qui bénéficie de matériel adapté pour une pratique en piscine, et par le club de Nîmes qui a élaboré un siège spécifique de maintien.
Répertorier et améliorer les sites d'embarquement
Un gros travail reste à faire… Pas question de défigurer la nature ! Il s'agit de trouver et de valoriser les endroits les plus propices à une pratique adaptée ou nécessitant des aménagements simples. Les clubs de Nîmes, Lunel, Montpellier, Palavas, Le Grau du Roi ont déjà travaillé à l'accessibilité de leur site de pratique et peuvent déjà accueillir certaines formes de handicap.

La convention entre les comités régionaux
L'objectif :
fonctionner en réseau, favoriser le rapprochement entre les structures délocalisées des deux fédérations. En effet, l'une des grandes difficultés pour accueillir des personnes handicapées réside dans la communication. Il est difficile de "faire sortir de chez elle " une personne qui souvent accepte mal son statut social, son corps, et manque de confiance dans les relations nouvelles qu'elle peut établir avec autrui.

Les thèmes de la convention :
Mutualisation des calendriers pour proposer une animation cohérente aux personnes handicapées, quelle que soit la fédération d'appartenance du pratiquant.
Possibilité de découverte de l'activité sous forme de stages quelle que soit la fédération d'appartenance du pratiquant.
Collaboration technique et humaine pour adapter le matériel et former des cadres.
Mutualiser les réseaux d'information et de communication.

La mise en œuvre de ces points doit permettre à terme de favoriser la continuité des actions et éviter des ruptures qui mênent la personne handicapée à une situation d'isolement et d'arrêt de la pratique sportive.

Jean-Christophe GONNEAUD
Conseiller Technique Régional
Languedoc/Roussillon

KAYAK DE MER : LE TOUR DE BRETAGNE 2002

Le Tour de Bretagne 2002 prend forme et son contenu se précise. L'organisation vous propose des randonnées en boucle pour découvrir la côte et les îles de la Côte d'Emeraude à la Côte des Mégalithes. Cette année le Tour s'associera en Finistère aux courses internationales de Merathon à Portsall et à Brest. Une soirée tahitienne est prévue à Brest.
Les 4 départements seront couverts du 29 juin au 6 juillet 2002.
Le déplacement se fera en véhicule personnel entre les étapes. Les nuits sont prévues en camping. Les clubs du littoral dont certains ont le label Point Kayak Mer se feront un plaisir de vous accueillir et auront à cœur de faire découvrir leur « spot » ainsi que les spécialités culinaires locales…

Il en coûtera 305 € pour la semaine incluant l'encadrement, la nourriture et le camping. L'encadrement est assuré par Marcel GASNIER et Luc VINCENT.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :
Marcel GASNIER, Luc VINCENT, Sylvie BUKIEWICZ, Jean-Yves PRIGENT ou contacter le CRBCK au 02.23.20.30.14 ou bretagne@ffcanoe.asso.fr

TREIGNAC : MAI SOUS LE SIGNE DU CANOË-KAYAK !

La Vézère sera à nouveau le cadre d'organisation de manifestations canoë-kayak. En effet, le Comité Régional de Canoë-Kayak du Limousin et le tout nouveau club de Treignac organiseront durant le mois de mai 2002 deux événements dans la cité corrézienne :
8 et 9 mai : la troisième manche de sélection au championnat de France Descente permettra aux meilleurs compétiteurs de rivaliser sur le parcours des mondiaux et sur un parcours court (pré départ/les Carderies) pour les cadets. Cette compétition servira aussi de support pour les piges de l'équipe de France junior.
18, 19 et 20 mai : la concentration de la Haute-Vézère est un rassemblement ouvert aux amoureux de rivière sportive (pagaie rouge eau vive conseillée). Le week-end de Pentecôte attire depuis de nombreuses années des kayakistes français voire étrangers sur un parcours naturel exceptionnel. En parallèle, des animations seront proposées sur le lac, ainsi que des baptêmes en eau vive sur la première partie du parcours.
Pour toute information, documentation ou inscriptions, vous pouvez consulter nos sites web : http://perso.wanadoo.fr/snv.treignac ou http://perso.wanadoo.fr/cklimousin ou prendre contact avec le Comité Régional de Canoë kayak du Limousin au : 05.55.79.34.65.
Nous vous attendons nombreux sur la Vézère en mai 2002 !

VA'A

Le club de "Six Fours" Va'a aura le plaisir de vous accueillir les 8 et 9 mai 2002 pour une sélective V6. L'organisation prévoie le prêt d'une V6 pour les équipages n'en possédant pas. Pour tout renseignement : www.sixfours-vaa.com

CONSIDÉRATIONS MÉDICALES SUR LA PRATIQUE DU CANOË OU DU KAYAK PAR GRAND FROID

Lorsque les berges se couvrent de neige, que les glaçons font du slalom ou que d'un ciel bas souffle la bise, nul besoin d'être médecin pour conseiller aux pagayeurs de déserter leurs lieux de pratique habituelle. Les sportifs gagneront à développer leurs qualités aérobies à la piscine, au gymnase ou aux sports d'hiver. Les autres pourront réparer leur cher matériel, monter leurs vidéos, taper la relation de leurs probables exploits. Seuls les coureurs de rivière et d'océan, descendants spirituels des chasseurs Inuits, poussés par leur irrépressible quête, continueront comme ils le font depuis des décennies à affronter les grands froids. Préparés, habillés, acclimatés au froid, ils pourront parcourir la mer ou les rivières dans ces conditions extrêmes et périlleuses.

© *Alexis NOUAILHAT*

Rappels de physiologie humaine

Les échanges thermiques

Le bilan thermique est l'addition des échanges entre le sujet et son environnement par radiation (rayonnement), conduction, convection et évaporation. La matière émet un rayonnement et lorsque deux corps sont en présence, le plus froid prend au plus chaud la différence des quantités d'énergie émises (proportionnelles à la surface et à la puissance quatre de la température absolue) : des surfaces d'eau froide, des nuages ou des murailles rocheuses glacées volent sa chaleur au sujet qui les côtoie. Lorsque le sujet est en contact avec un élément solide comme un vêtement ou liquide comme l'eau, des échanges se font du plus chaud vers le plus froid par conduction. Les échanges liés à la température de l'air sont dits par convection et moins intenses du fait de la moindre densité moléculaire de l'air. L'évaporation est un phénomène physique consommateur d'énergie qui se produit lorsque de l'air non saturé en vapeur d'eau entre en contact avec une surface humide. L'évaporation est liée à la surface de peau ou de vêtement, son humidité et l'intensité du courant d'air et est donc toujours un échange négatif avec le milieu et indépendant de sa température.

Limiter la déperdition de chaleur

Lorsque la température s'abaisse, la première réponse est la vasoconstriction cutanée qui établit une barrière à l'écoulement de la chaleur. Ce mécanisme est rapidement limité. L'isolation sous-cutanée est fonction de l'accumulation de tissu adipeux et la surface corporelle influe sur les échanges : un sujet trapu et adipeux de type Inuit est mieux protégé du froid qu'un sujet grand et maigre.

Les animaux nordiques remplacent à l'automne leur pelage d'été par une épaisse fourrure. Pour l'homme, l'adaptation de l'isolation passe par le vêtement qui protège mieux des pertes par radiation (échanges avec les surfaces froides environnantes), convection (air) ou évaporation (vent et humidité) que des pertes par conduction (contact avec l'eau).

Augmenter la production de chaleur

Activité physique

Parallèlement à l'isolation, la seconde réponse au froid est la production de chaleur endogène. La conversion de l'énergie chimique stockée sous forme de glycogène et de tissu adipeux en énergie mécanique (cinétique) se fait avec un important dégagement de chaleur qui peut être mis à profit pour lutter contre le froid. Sinon cet excès thermique doit être évacué par évaporation de la transpiration.

Frisson thermique

Chez le sujet au repos ou dont l'activité physique est insuffisante pour maintenir la température centrale, survient le frisson thermique : c'est un tremblement avec augmentation du tonus des muscles striés squelettiques. Le frisson thermique peut augmenter la production de chaleur de trois à cinq fois le niveau basal. Ce frisson est incontrôlable et perturbe l'activité motrice volontaire.

Adaptation de la production de chaleur aux besoins

Les récepteurs périphériques cutanés (surtout visage, mains, pieds) et centraux (viscéraux, système nerveux) envoient leurs informations à un thermostat situé dans l'hypothalamus. Celui-ci déclenche les mécanismes de régulation : vasoconstriction et frisson ou vasodilatation et sudation. L'alarme fournie par les récepteurs cutanés et par les informations visuelles permet d'anticiper et d'amplifier la réponse.

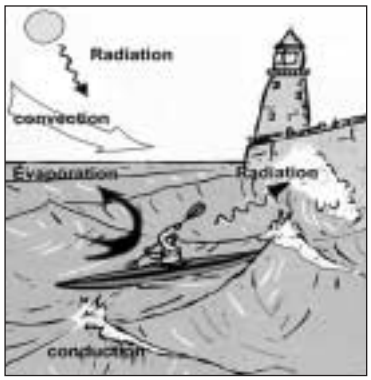

Les échanges thermiques entre le pagayeur et son environnement

Définir les conditions climatiques difficiles dans la pratique du canoë-kayak

Propositions :

Conditions climatiques difficiles

Les températures de l'eau et de l'air sont inférieures à 10°C. La température de l'air est à majorer s'il pleut par vent 2 à 3 Beaufort ou par beau temps par vent supérieur à 3 Beaufort à 15°C.

Conditions climatiques extrêmes :

Les températures de l'eau et de l'air sont toutes deux inférieures à 5°C ou bien la température de l'eau est inférieure à 5°C avec une température de l'air inférieure à 10°C par vent fort, neige ou pluie.

Le risque environnemental

- Populations à ménager :

- les sujets à faible masse musculaire et faible masse grasse notamment l'enfant et le préadolescent, plus particulièrement de sexe féminin.
- Les sujets ayant une mauvaise adaptation au froid et le craignant (frilosité, pusillanimité) ou souffrant du froid (syndrome de Raynaud, urticaire au froid).
- Les sujets potentiellement à risque cardiovasculaire : les hypertendus, les vétérans dès 40 ans, les fumeurs, les hyperlipidémiques et diabétiques : nécessité d'une épreuve cardiologique d'effort avant ce type de pratique.

• Les sujets psychiquement immatures en recherche de limites, de transgression, de sensations fortes.

- Quels risques ?

• La noyade par suffocation ou malaise lors du dessalage et surtout par inefficacité aux manœuvres et à la nage en phase de refroidissement, voire par hypothermie vraie (kayak de mer).

• L'accident ischémique coronarien ou arythmique par hypersollicitation cardio-vasculaire liée à l'adaptation au froid, notamment en l'absence d'acclimatement préalable.

• La maladresse liée à la peur du dessalage en eau glacée.

• La peur et l'abandon de la pratique dans le contexte d'une expérience particulièrement éprouvante.

• L'inefficacité de l'entraînement du fait de la diminution des métabolismes musculaires. L'accumulation d'acide lactique et l'hypoxie par vasoconstriction périphérique sont génératrices de crampes et douleurs musculaires.

• L'accident par transgression des consignes de sécurité chez les adolescents en quête de limites et chez les post-adolescents ayant une addiction au risque.

Les préconisations sanitaires

Un habillement adapté : principe des trois couches

Des sous-vêtements en fibres synthétiques hydrophobes sont au conctat direct de la peau et recouverts par une couche intermédiaire (simple ou multiple) en fibres synthétiques thermiques et hydrophobes (CoolMax®, Lifa®, Carline®, etc.). Le tout est protégé par un anorak en tissu imper-respirant (Gore Tex®, etc.). Cet habillement permet un compromis entre l'évacuation de la sueur et de l'excès thermique, la protection en cas de dessalage, la réduction de « l'afterchill » de l'après dessalage (refroidissement lié aux vêtements gorgés d'eau). En mer, le bas du corps sera protégé par un pantalon sec ou une combinaison sèche (si possible en tissu imper-respirant). En eau vive, le bas du corps sera protégé par un pantalon ou un « long-john » en néoprène. Selon les pratiques et les préférences, les déperditions au niveau de la tête seront limitées par une capuche, une casquette ou une cagoule sous le casque, en tissu hydrophobe (CoolMax®, Lifa®), en fibre polaire, voire en néoprène.

Un équipement de sécurité

Il est embarqué dans le bateau des responsables de la sortie ou disponible sur la berge : grand sac de survie jaune ou aluminé (à défaut couverture de survie), vêtements chauds et secs de rechange (en randonnée : combinaison sèche, pull ou sous-combinaison polaire), aliment hypercalorique en barres et boisson glucidique chaude en thermos, briquet ou allumettes tous-temps.

Le port du gilet d'aide à la flottabilité

Il doit être imposé, dans ces conditions climatiques, à tous, même en eau calme et y compris aux adeptes de la course en ligne et du kayak de mer. Ce gilet doit être bien aéré (résille) si l'on souhaite bénéficier de l'évacuation et de l'évaporation de la transpiration.

Acclimatement au froid

L'exposition au froid d'une heure chaque jour permet en trois semaines une diminution des réactions initiales lors du contact avec l'eau froide et une meilleure tolérance au froid tant au niveau physiologique que psychologique. Le sauna finlandais est une pratique qui permet de supporter des variations thermiques intenses et de s'exposer à l'eau froide d'une façon agréable.

Une alimentation adaptée

Elle doit être caloriquement suffisante notamment au petit déjeuner. Il faut prévoir une ou des pauses dans l'activité avec prise de boissons chaudes glucidiques. Demander aux participants d'embarquer des barres énergétiques, pâtes de fruits, fruits secs etc. à portée de main en bateau. Les boissons alcoolisées sont fortement contre-indiquées, y compris après l'exercice.

Éviter les pauses prolongées

Coupant l'activité, elles sont sources de refroidissement par « afterchill », et peuvent être minimisées par la constitution de groupes de même niveau et la planification de la séance.

Les organisateurs de manifestation Ils doivent être laissés libres de leur choix en toute connaissance de cause (il est des régions où les rivières ne sont praticables que lors de telles conditions climatiques et il y a des calendriers à respecter...) : ils devront alors informer les participants du risque et des préconisations d'habillement par courrier ou article de presse préalable, vérifier au départ l'adaptation du vêtement comme on vérifie le port du gilet d'aide à la flottabilité et la sécurité des embarcations. Ils multiplieront les postes de secours et les approvisionneront en boissons énergétiques chaudes, en sacs ou couvertures de survie. Ils auront bien sûr prévenu de l'existence de leur manifestations les services officiels de secours (SAMU).

Répétons-le : par grand froid il y a pléthore d'activités plus adaptées que le canoë-kayak. Profitons-en pour diversifier notre préparation physique, faire des projets et réparer ou adapter notre matériel, courir les solderies de nos distributeurs favoris, gérer nos clubs et comités. Si la tentation ou la contrainte est trop grande, seuls les sujets volontaires, exempts de contre-indication, équipés et habillés de façon adéquate, ayant une bonne adaptation au froid et acclimatés, peuvent espérer trouver un bénéfice dans cette pratique difficile où tout incident peut prendre des proportions fâcheuses.

Alain HELUWAERT, médecin du sport,
Commission médicale F.F.C.K.

Références bibliographiques :

- Ardle, Katch : Physiologie de l'activité physique, 4e Edit., Maloine, 2001
- Desclaux F : Esquimautage en eaux froides, D.U. Environnements Extrêmes, Bordeaux II, 1982.
- Grippon P : Les accidents de submersion au cours de la pratique du canoë-kayak. Approche épidémiologique, physio-pathologique et clinique. Colloque médico-sportif F.F.C.K. Nevers 1996. En ligne dans la rubrique « périls de l'eau » du répertoire Santé du site Internet de la F.F.C.K.
- Heluwaert A : L'hypothermie dans la pratique du kayak de mer. PARIS-KAYAK International, lettre ouverte des kayakistes marins, N° 50 - mars 1999. En ligne dans la rubrique « périls de l'eau » du répertoire Santé du site Internet de la F.F.C.K.
- Melin B, Savourey G : Sports et conditions extrêmes : incidence cardiovasculaire des efforts de longue durée et des températures extrêmes (chaleur, froid). Rev Prat 2001;51:28-30.
- Michel G : La prise de risque à l'adolescence, Coll. Les âges de la vie, Edit. Masson, 2001
- Tipton M., Eglin C, Gennser M, Golden F : Immersion deaths and deterioration in swimming performance in cold water. Lancet, 1999 ; 354, pp613 & 626-630.

CRENEAUX D'ENTRAINEMENT DES EQUIPES DE FRANCE SLALOM BOURG SAINT MAURICE 2002

L'équipe de France de Slalom prépare cette année les championnats du Monde de Slalom de Bourg Saint-Maurice. Nous organiserons ainsi sur le bassin de Bourg quelques stages de préparation ainsi que les courses de sélections seniors. Au cours de ces différentes actions, seuls les athlètes en Equipe de France seront autorisés à naviguer pendant les créneaux "Equipe de France" qui seront affichés sur place par l'équipe des entraîneurs nationaux. Pour plus de renseignements, veuillez contacter le coordonnateur des Equipes de France ou les entraîneurs nationaux slalom.

Christophe PRIGENT, coordonnateur des Equipes de France de Slalom

PIERRE SALAME REÇOIT UN PRIX

Pierre SALAMÉ a reçu, lors de la soirée du Sport Français organisée par le Comité National Olympique et Sportif Français, le prix "entraîneur de l'année 2000". Le prix 2001 a été décerné à Daniel CONSTANTINI (entraîneur de l'Equipe de France masculine de handball).

Ces prix récompensent les entraîneurs pour les excellents résultats obtenus sur l'ensemble de leur carrière.

RAID GAULOISES

De nombreux pagayeurs français seront au départ de la 11ème édition

La 11ème édition du Raid Gauloises verra la participation record de pagayeurs français. Selon la liste des inscriptions au 1er mars, leur nombre s'élèverait à 20, répartis dans les 50 équipes qui concourront du 27 avril au 9 mai au Vietnam.
Le canoë-kayak est reconnu de tous comme l'activité indispensable à tout bon « raideur » qui se respecte, et ceci parce que les deux pratiques présentent des caractéristiques communes tels que :
- le respect de l'environnement,
- l'effort fourni dans le respect d'une nature sauvage,
- la nécessaire adaptation aux aléas du terrain et aux conditions météorologiques
- l'authenticité et la rusticité des conditions de pratique,
- l'égalité de traitement des concurrents masculins et féminins (matériels et épreuves identiques).

A savoir également que le Raid Gauloises utilise Pagaies Couleurs pour évaluer le niveau de pratique des raideurs.

TARN COMPOSITES

Créées en mai 1999, la société albigeoise Tarn Composites et sa marque Zig-Zag Performance s'imposent dans la cour des champions. Spécialiste de la fabrication de canoës et de kayaks de compétition, le fournisseur officiel des Equipes de France fournit aujourd'hui les meilleurs pagayeurs français.

Elle a été retenue parmi les cinq finalistes nationaux du concours des "Trophées des Espoirs de l'Economie" lors du Salon des entrepreneurs. Tarn Composites avait déjà obtenu le 07 janvier dernier le Trophée des Espoirs de l'Economie Tarnaise.

CONCOURS DE PROFESSEUR DE SPORT

Emmanuel BRUGVIN (Besançon – 25), champion du Monde de canoë monoplace Slalom 1999, a obtenu le concours de professeur de sport, dans le cadre de la filière réservée aux athlètes de haut-niveau.

DEPLACEMENT AU CHAMPIONNAT D'EUROPE DE KAYAK POLO

18-21 JUILLET 2002 À SZEGED (HONGRIE)

Le tour opérator officiel du comité olympique Hongrois propose aux supporters de l'Equipe de France de Kayak-Polo, ainsi qu'aux familles des athlètes, des possibilités d'hébergement ainsi que des offres spéciales sur des vols de la ligne Hongroise MALEV.
Hôtels : tranches de prix entre 29 et 87 € par personne.

Clôtures des demandes le 27 mai 2002 .
Clôtures des paiements le 10 juin 2002.
Pour tout renseignement contacter
PEGZUS TOURS KFT
Tél. : (36-1) 3171-644
Fax. (36-1) 2670-171
E-mail : pegmatites@pegazus.hu

DAVID HEARN ARRETE SA CARRIERE

Le canoëiste américain David HEARN a décidé de stopper sa carrière.
Le palmarès de ce slalomeur est impressionnant :
- 3 fois concurrent Olympique
- 2 fois Champion du Monde individuel
- 23 podiums en Coupe du Monde
- 14 podiums en Championnat du Monde
- 28 titres nationaux
- porteur de la flamme Olympique en 1996

Il se consacrera désormais à l'encadrement de l'équipe américaine de slalom.

BATAILLON DE JOINVILLE : LA FIN D'UNE ÉPOQUE

La soirée organisée l'issue de l'assemblée générale 2001 s'est achevée par une rétrospective émouvante des actions menées par le Bataillon de Joinville dans le domaine du canoë-kayak. Trois témoignages nous rappellent les activités de cette unité hors norme, dissoute avec la fin de la conscription.

"La section canoë-kayak du bataillon de Joinville se composait d'un effectif variant de 10 à 24 militaires du rang avec 1 à 4 cadres militaires de carrières, VSL ou sous contrat. La sélection était proposée par la fédération. Suivant les contingents, la répartition entre les disciplines Course en Ligne, Slalom, Descente restait variable.

A l'issue de la période de classe, généralement aux mois d'août et octobre dont tout le monde se souvient (qui a oublié le fameux sergent de semaine ou l'adj. de compagnie ?), une période de cohésion se mettait en place et se matérialisait par un stage de 3 semaines en plein air.

Sous la direction de Daniel BOUCHERET c'était montagne, raft, escalade, course en haute montagne (+ de 3000 m) vélo, et bateau. Au fil des jours le caractère des athlètes se dévoilait.

De retour au B.J. l'entraînement canoë-kayak commençait, basé sur de la préparation physique générale avec de la course à pied, de la musculation et du bateau plus une importante partie de sports divers comme la boxe, le judo, l'escalade, le vélo, la natation, les sports-co, la course d'orientation, les saunas sans oublier le suivi médical sous les yeux vigilants des Dr VRILLAC et MOLINIE.

En janvier se déroulait le fameux stage de ski de fond dont le quota théorique était de 50 à 60 kilomètres par jour. A l'issue du stage, la préparation spécifique commençait avec entraînement sur le plat. L'eau vive partait en stage sur leurs lieux de compétitions : l'Ubaye, les Dranses, la Durance etc., soit en stage militaire, soit avec la FFCK.

La course en ligne s'entraînait à la base nautique de la Magdelaine pour préparer les tests nationaux de printemps.

Et dans tout çà on oublie quoi ? Les gardes, les prises d'armes, les tirs du lundi, les fameuses couleurs des matins d'hiver, les disponibilités opérationnelles, et pour les plus anciens la guerre d'Algérie ! Enfin une vie normale disaient-ils !

Pour faire fonctionner ce système en symbiose totale on trouvait dans la partie militaire, un chef de section comme le 1er maître LECLEACH, l'Adj. chef Alain ACART, l'adj. ROCAMORA, et des entraîneurs civils comme Ms. BOUDEHEN, MILLOT, BOUCHERET, RUIZ, DURING…

La section était avant tout une bande, toujours plus haut, toujours plus fort, avec de la force et de la foi !

Nous perdons là un outil exceptionnel, qui rapprochait les hommes et gênerait une dynamique hors du commun ! Que vive le sport ! Amical souvenir à tous."

Alain ACART

Alain ACART, Antoine GOETSCHY (DTN FFCK), Bernard VERE, Christian HUNAUT (Président FFCK)

"Appelé au Bataillon en août 84 avec Emmanuel DEL-REY, nous l'avons quitté en janvier 90. Pendant presque six ans, nous y avons vécus des moments étonnants, décalés, parfois difficiles mais qui font partie intégrante de notre petite histoire sportive.

Ma vie au Bataillon : c'était action avec un groupe et des hommes, avec un état d'esprit, des échanges et pour finir en plus-value personnelle.

Du matin au soir, du lundi au dimanche, de septembre à mai, nous étions poussés aux fesses par « monsieur » l'entraîneur Daniel BOUCHERET et tirés par l'avant par les ligneux SYLVOZ, PERNET, et autres HOYER, BETTIN, RUIZ. Nous avons véritablement découvert au Bataillon ce que voulaient dire entraînement ou préparation physique. Si le quotidien des footings et de la musculation laissait les slalomeurs courbaturés, nous prenions notre revanche sur les rochers d'escalade cotés V+ à 6b de Barbizon.

Pendant ces quelques mois, nous avons eu la chance de pratiquer une multitude de disciplines : boxe, gymnastique, piscine, sport collectif, course en montagne, skis de fond, de piste ou à roulette, escalade avec du matériel d'enfer dans des installations parfaites ou sur des sites formidables.

Nous n'étions pas tous les meilleurs amis du monde mais ont s'en moquait dès que l'action commençait. La diversité des caractères, des origines sportives, des niveaux de pratique s'effaçait toujours le temps d'un bivouac au pied des Ecrins où rien n'était plus important alors que de se passer la gamelle ou une gourde bien remplie en se racontant nos plus belles conneries.

Avec un état d'esprit d'aventurier et de bagarreur, la confrontation interdisciplinaire jaillissait souvent au détour des couloirs du BJ. L'entraide nous guidait toujours au départ de la goélette pour la Magdeleine ou le temps d'une garde et l'on peut dire qu'il y avait de l'ambiance à la section canoë.

Avec le recul et passé le temps des anecdotes, mon expérience au Bataillon de Joinville fut pour moi une plus-value personnelle exceptionnelle. Je me suis formé et enrichi au contact de ces hommes en m'appropriant des savoir-faire et des valeurs qui me guident encore aujourd'hui."

Thierry SAÏDI,
Entraîneur National Slalom

"Moment privilégié pour traiter des problèmes qui ont trait au fonctionnement d'une association, l'assemblée générale est aussi une succession de temps forts qui rappellent les faits d'arme qui ont façonné son histoire au fil du temps. Ces temps forts ont une valeur qui se mesure à l'émotion collective qu'elle suscite. Les rappeler est un devoir de mémoire.

Le 9 mars 2002 à Palavas-les-Flots, la Fédération Française de Canoë Kayak a pris l'heureuse initiative, au cours de la soirée qui a suivi ses séances de travail, de rendre un hommage appuyé au Bataillon de Joinville. Invité à cette soirée, le commandant de l'EIS, le lieutenant-colonel Michel SAINT–BONNET (ancien commandant du BJ) s'était fait représenter par Alain ACART et par moi-même.

Je veux que l'on sache combien le commandant de l'EIS a été touché par cette marque de sympathie témoignée par le président Christian HUNAUT, les membres de son comité directeur, ses cadres techniques et athlètes.

A mon retour de mission, j'ai rendu compte au lieutenant-colonel SAINT BONNET de l'accueil chaleureux que la fédération a réservé aux représentants du BJ. Mais il faut savoir que c'est au sport militaire de haut niveau tout entier auquel la Fédération Française de Canoë Kayak a rendu cet hommage le 9 mars.

En effet, comment, au travers de cette initiative, ne pas mettre en exergue ce lien très fort qui a uni le Bataillon de Joinville aux 60 fédérations avec lesquelles il a œuvré pour la promotion du sport français pendant près d'un quart de siècle.

L'occasion m'est donnée, s'il était nécessaire de le faire, de souligner l'aide considérable que les fédération sportives, en symbiose avec les deux ministères par l'application des protocoles d'accord Education Nationale-Défense dans un premier temps, puis plus tard, Jeunesse et Sport-défense "Horizon 2000", mais aussi en intervenant de leur propre initiative, ont apporté au Bataillon de Joinville depuis sa création. Les Fédérations ont participé pleinement à la mission de promotion du sport de haut niveau confiée aux armées, d'une part en mettant en place des entraîneurs nationaux de très grande valeur et d'autre part en sélectionnant sans compromission leurs poulains pour servir au Bataillon. La FFCK fut un exemple de fonctionnement des protocoles d'accord.

D'une certaine manière, on peut dire que les fédérations, par les athlètes et entraîneurs interposées, ont servi la France. Elles l'ont fait au Bataillon de Joinville pendant 46 ans sans interruption, plus encore en prenant en compte la période d'avant 1956 à la Redoute de Gravelle. Les fédérations ont ainsi écrit, de la même plume que celle du BJ pendant ce quasi demi-siècle, des pages d'histoire parmi les plus belles du sport français. Qu'elles en soient infiniment remerciées.

Le moment privilégié que le BJ vient de passer avec les instances nationales du canoë-kayak ce 9 mars 2002 est là pour nous le rappeler."

Capitaine (cr) Bernard VERE,
Ex-commandant la 1ère Brigade du BJ

LE BATAILLON DE JOINVILLE EN CHIFFRES
20500 athlètes sont passés au Bataillon, 45 médailles Olympiques obtenues
310 titres mondiaux civils ou militaires décernés, ainsi que 350 titres nationaux ou internationaux

DEVENEZ SUPPORTER DE L'EQUIPE DE FRANCE DE SLALOM ET VENEZ LA SOUTENIR DU 20 AU 25 AOUT 2002

CLUB FRANCE

CANOË-KAYAK CLUB FRANCE
BOURG SAINT MAURICE 2002

Du 20 au 25 août 2002, l'Equipe de France de Slalom aura rendez-vous à Bourg-Saint-Maurice (73- Rhône Alpes) pour une nouvelle aventure, celle insolite d'un Championnat du Monde en France.
Vous avez envie de les supporter, de les accompagner jusqu'à l'échéance et pourquoi pas après, de tout savoir sur leur préparation et connaître en temps réel tous leurs résultats ?

Alors devenez dès maintenant membre du Club France !

L'expérience de La Tribu que j'ai vécue pour les Jeux Olympiques de Sydney m'a montré à quel point il était important pour les athlètes de se sentir soutenus par un groupe de supporters. Le Club France doit aujourd'hui se mettre en place pour les Championnats du Monde de Slalom mais il est également important qu'il existe pour toutes les disciplines et pour tous les grands rendez-vous que nous aurons dans les prochaines années. Donnez naissance aujourd'hui au Club France pour que demain il puisse voler de ses propres ailes emmené par des membres motivés.
Si vous êtes membre du Club France, vous serez un supporter pas comme les autres et ferez partie d'un cercle privilégié qui, en plus du pack « Club France », recevra toutes les informations sur son Equipe et sur le championnat avant et pendant les mondiaux et pourra rencontrer les athlètes à des moments spécifiquement organisés.
Ce sera la possibilité de tous nous retrouver habillés, tatoués et maquillés vers la fin du parcours, pour porter tous nos athlètes jusqu'à la cellule d'arrivée.
Ce sera aussi, pour les plus fêtards, la possibilité de se donner rendez-vous tous les soirs au QG du Club France (la Brasserie de la Gare), pour revoir les meilleurs moments de la journée et, j'espère, fêter les médailles… et pour les plus irréductibles, finir aux « after » du Club France organisées aux Arcs.
Ce sera enfin et surtout l'occasion de manifester notre soutien et transmettre notre énergie à des athlètes qui vont vivre une compétition pas comme les autres : un Championnat du Monde en France… alors rejoignez-nous vite !

Brigitte Guibert

CANOË-KAYAK CLUB FRANCE
BOURG SAINT MAURICE 2002

BULLETIN D'ADHESION*

* Téléchargeable sur le site Internet www.lesarcs.com/canoe-kayak

Adhérez au Club France et devenez un supporter privilégié

Disponibles à partir du 15 mai 2002

Vous souhaitez dès maintenant devenir supporter de l'Equipe de France de Slalom pendant les Championnats du Monde de Bourg Saint Maurice. Remplissez-vite votre bulletin d'adhésion et recevez en cadeau votre pack «Club France» constitué d'un tee-shirt Club France, de superbes tatouages et de l'affiche officielle des Championnats du Monde.

CHARTE

Article 1 : Le « Club France » est un cercle de supporters informel créé par la Fédération Française de Canoë Kayak.
Article 2 : L'objet principal du « Club France » est de regrouper, fédérer et mobiliser les énergies pour encourager les Equipes de France tout au long de leur saison sportive et particulièrement à l'occasion des grands événements.
Article 3 : L'essentiel des actions du « Club France » consisite à manifester un soutien concret et visible aux athlètes des Equipes de France.
Article 4 :Les membres du « Club France » bénéficient d'une information privilégiée concernant les Equipes de France.
Ils s'engagent, à ce titre, à un devoir de réserve relatif à ces informations.
Article 5 : Agissant dans le cadre juridique de la Fédération Française de Canoë-Kayak, le "Club France" n'a pas de but lucratif.

❑ J'adhère au Club France

Je joins un chèque de 15 € à l'ordre de la FFCK.

Bulletin à retourner à : Fédération Française de Canoë-Kayak
87 quai de la Marne - BP 58 - 94344 Joinville-le-Pont Cedex

Taille du tee-shirt : ❑ XS ❑ S ❑ M ❑ L ❑ XL ❑ XXL

fédération française de canoë-kayak

CANOË-KAYAK CLUB FRANCE
BOURG SAINT MAURICE 2002

Nom : . . . . . .
Prénom : . . . . . .
Adresse complète : . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Tél. . . . . .
E-mail : . . . . . .
Club : . . . . . .

CHAMPIONNATS DU MONDE CANOË-KAYAK 20-25 AOÛT 2002

Championnats du Monde
CANOË-KAYAK 2002
BOURG SAINT MAURICE - LES ARCS

PROGRAMME PREVISIONNEL DES CHAMPIONNATS DU MONDE DE SLALOM

Mardi 20 août 2002	Cérémonie d'ouverture (pour info, hors billetterie)
Mercredi 21 août 2002	Qualifications C2 et K1H
Jeudi 22 août 2002	Qualifications K1D et C1
Vendredi 23 août 2002	Courses par équipes C1, K1D, C2 et K1H Remise des médailles des courses par équipes
Samedi 24 août 2002	Demi-finales et finales C2 et K1H Remise des médailles
Dimanche 25 août 2002	Demi-finales et finales K1D et C1 Remise des médailles

INFORMATION BILLETTERIE RESERVEE AUX ADHERENTS DE LA FFCK

En tant que membre de la famille du canoë-kayak, vous bénéficierez de conditions privilégiées d'accès à la billetterie des Championnats du Monde :
- une **réservation prioritaire jusqu'au 15 juin** : toute demande de réservation confirmée avant le 15 juin pourra être garantie
- une **formule «forfait»** pour vivre les **5 jours** de compétition au tarif préférentiel de **40 euros**

La possibilité vous est offerte également de réserver des places à l'unité aux conditions énoncées dans le formulaire de réservation ci-dessous.
L'accès aux compétitions est **gratuit** pour les enfants **de moins de 12 ans** (nés après le 1er janvier 1990) mais ils devront être munis d'un billet.
Au delà de 5 enfants de moins de 12 ans par accompagnateur, le comité d'organisation se réserve la possibilité, pour des raisons de sécurité, de limiter l'accès au site.
Les demandes de **réservation ne seront prises en compte qu'à réception du règlement correspondant.**
Les billets réservés seront envoyés à partir du 15 juillet 2002 ou pourront être retirés directement sur le site à partir du 20 août.
Informations complémentaires : Tél FFCK. 01 45 11 08 66

Informations générales : www.ffcanoe.asso.fr et www.lesarcs.com
E-mail : canoekayak2002@wanadoo.fr

Championnats du Monde
CANOË-KAYAK 2002
BOURG SAINT MAURICE - LES ARCS

FORMULAIRE DE RESERVATION DE BILLETS « SPECIAL ADHERENTS FFCK »
à retourner avant le 15 juin 2002 à :
COMITE D'ORGANISATION CANOE KAYAK 2002
c/o ATD - 24 bd de la Colonne - 73025 Chambéry cedex

NOM et Prénom . . . . . .
Adresse à laquelle envoyer correspondance et billets . . . . . .
. . . . . .
Téléphone . . . . . Adresse mail . . . . . .
Mobile . . . . . Fax . . . . . .
N° d'affiliation du club **C** ☐☐☐☐

	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23	Samedi 24	Dimanche 25	Forfait 5 jours
Prix	5 €	5 €	15 €	15 €	15 €	40 €
Quantité commandée						
Montant total par jour ou par forfait	€	€	€	€	€	€
Montant total de la commande	€					

☒ Je joins mon règlement par chèque à l'ordre du Comité d'Organisation Canoë-Kayak 2002
❑ Je souhaite que mes billets me soient envoyés entre le 15 et le 30 juillet à l'adresse ci-dessus
❑ Je retirerai mes billets sur le site à partir du 20 août 2002
❑ Je serai accompagné(e) de . . . . . enfant(s) de moins de 12 ans
Fait à . . . . . le . . . . . .

Signature

fédération française de canoë-kayak

1000 pagaies

11 et 12 mai 2002

Participez à la fête nationale du canoë-kayak, réalisée avec le soutien actif d'Electricité de France

Pour votre plus grand plaisir, la 1000 pagaies EDF et la Fête du Nautisme s'associent pour le week-end.

Sites organisateurs 1000 pagaies EDF

Cascade de Blangy (02) Picardie
Maxime KARMUSIK - 03 23 58 34 41

Base de l'Aigle Nautique (06) Côte d'Azur
Bernard CATTERO - 06 77 10 65 21

Saint Sauveur de Montagut (07) Rhône-Alpes
Yves BERSINGER - 04 75 58 16 97

Base de Canoë Kayak de Seix (09) Midi-Pyrénées
Laurent TESSIER - 05 61 66 92 00

Club Cercle Nautique Aubois (10) Champagne-Ardenne
Jacky LEJEUNE - 03 25 75 21 64

Aire de loisirs de l'île Madame (16) Poitou-Charentes
Joël GAZEAU - 05 45 81 32 01

Base Nautique de Bréhec (22) Bretagne
Jacques DRONIOU - 02 96 25 77 02

Kayak Club Marchois (23) Limousin
Eric CHAZAL - 05 55 61 98 33

Sport Nautique Bisontin (25) Franche-Comté
Denis MARTELET - 03 81 80 89 46

Club Nautique de Briare (45) Centre
Joël BOUCHET - 02 38 49 10 36

US Tonneins Canoë Kayak (47) Aquitaine
Patrick MAGRIN - 05 53 79 05 29

Parc de Nature et Loisirs (62) Nord Pas-de-Calais
Yannick JOVENET - 03 21 40 89 41

Base Nautique - Riedisheim (68) Alsace
Albert MAYER Tél. 03 89 54 10 25

Jeune Canoë Kayak Avignonnais (84) Alpes Provence
Jean-Pierre SICRE - 04 32 76 34 38

Migennes (89) Bourgogne
Cendrine HOULLIER - 03 86 95 34 10

Mornalo Horizon Nautique (Guadeloupe)
Coralie VIALAT - 06 90 56 72 07

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Jeunesse et des Sports

donner au monde **l'énergie** d'être meilleur

EDF Electricité de France

La Fédération Française de Canoë-Kayak est agréée et soutenue par les ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Aménagement du Territoire

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MINISTÈRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Partenaires officiels de la FFCK

EDF Electricité de France

adidas

Partenaire de la CARTE CANOE PLUS

Canoë Kayak Magazine

Partenaires du développement des clubs FFCK

RTM

AGEFOS PME

MAIF ASSUREUR MILITANT

GROUPE CRÉDIT COOPERATIF

Fournisseurs officiels "Equipes de France 2002"

boreal

Swany

RIP CURL

ZIGZAG performance

WINNER PRO

Canoë Kayak Information n°93
AVRIL 2002

Publication de la Fédération Française de Canoë Kayak – B.P. 58
94344 Joinville le Pont Cedex

I.S.S.N. : 02925397

Directeur de la publication :
Christian HUNAUT

Coordination : Anne KAUSS

Ont participé à ce numéro : Alain ACART - Bernard BOUFFINIER - Hélène BOURDON - Francis GAILLARD - Laurène GAIME - Laëtitia GODEFROY - Jean-Christophe GONNEAUD - Philippe GRAILLE - Alain HELUWAERT - Cendrine HOULLIER - Christian HUNAUT - Rémy MASSON - Claude PESCHIER - Catherine POUYAT - Christophe PRIGENT - Benoît RAZIMBAUD - Gisèle RENAUD - Christophe ROUFFET - Thierry SAIDI - Bernard VERE - CRBCK - CRCK LIMOUSIN

imprimerie baudouin 77400 NOISY - RC Melun 92B0081